

COMPTE RENDU

PAR LI

CONSEIL D'ÉTAT

DU

CANTON DE VAUD

SUR

L'ADMINISTRATION PENDANT L'ANNÉE 1863.



LAUSANNE

IMPRIMERIE J L BORGEAUD CITE DERRIÈRE 26

INSTRUCTION SUPÉRIEURE



CHAPITRE III.

COLLÈGE CANTONAL

Le personnel enseignant n'a pas subi de modifications pendant l'année écoulée. L'enseignement de la religion dans les trois premières classes a été confié provisoirement à l'un des pasteurs de Lausanne.

Un des maîtres de classe, atteint d'une maladie grave, a dû être remplacé provisoirement.

Au 31 décembre, le nombre des élèves réguliers était de 115, plus 4 externes. Celui des élèves de l'école préparatoire était de 45.

Les leçons ont été données avec assiduité et régularité et les élèves ne s'absentent guère sans excuse suffisante. Les instituteurs remplissent leur programme en conscience. Le programme pourrait même être plus chargé sans trop fatiguer les élèves de travaux au-dessus de leurs forces. L'enseignement se donne dans un esprit élevé, moral et chrétien. Les maîtres s'efforcent de développer l'intelligence des enfants, de former leur cœur et de vivifier en eux le sentiment du devoir et de l'honneur.

Les élèves sont disciplinés et obéissants, mais un trop grand nombre n'apportent pas dans leurs travaux assez de sérieux et de vigueur. L'établissement ne trouve pas assez d'appui auprès des parents. Plusieurs d'entre ceux-ci trouvent toujours qu'on fait apprendre trop de choses à leurs fils et qu'on est trop sévère. Aussi prennent-ils ordinairement le parti des enfants contre les maîtres et contre le directeur

Les branches d'enseignement sur lesquelles les élèves sont surtout faibles sont le latin, le grec et le français.

L'enseignement de la gymnastique a été régularisé et les exercices militaires ont pris un certain essor. L'état sanitaire de l'établissement est excellent. Il n'y a eu, dans le courant de l'année, aucun cas de maladie grave.

M. le directeur et la conférence des instituteurs demandent une réorganisation complète de l'école préparatoire, qui, avec ses 45 élèves divisés en trois classes et placés sous la direction d'un seul maître, ne peut pas remplir convenablement sa destination. Cette proposition est maintenant à l'étude.

CHAPITRE IV.

ACADÉMIE

Personnel enseignant.

En 1863, il y a eu quelques modifications dans le

personnel des professeurs chargés de l'enseignement académique. MM. Guisan, Béranger et Marguet, depuis longtemps attachés à cet enseignement en qualité de professeurs extraordinaires, ont été revêtus de la qualité de professeurs ordinaires. De plus, M. De Félice, substitut du procureur-général, a été chargé par le Conseil d'Etat de l'enseignement de la philosophie pour l'année 1863-64. Il remplace provisoirement M. le professeur Raoux en congé pour cause de santé.

Elèves.

Les élèves de notre Académie présentaient au 31 décembre 1863, l'effectif suivant :

| | |
|---|------------|
| Faculté des lettres et des sciences : | |
| a) Section des lettres | 34 |
| b) Section des sciences | 2 |
| c) Externes des deux sections | 75 |
| | <u>108</u> |
| Faculté de théologie | 40 |
| Faculté de droit . | |
| a) Etudiants | 7 |
| b) Externes | 35 |
| | <u>42</u> |
| Total des étudiants réguliers et des externes | 160 |
| Au 31 décembre 1862, ce nombre était de . | 164 |

Etudes et administration.

A. Nous donnons ici le tableau des cours professés à l'Académie pendant les années 1863-64. Ce tableau

montre que l'enseignement supérieur est aussi complet qu'on peut l'espérer dans un établissement du genre de celui-ci et dans un pays tel que le nôtre. Ce n'est sans doute pas une université et pourtant les jeunes gens peuvent y acquérir toutes les connaissances strictement nécessaires pour la plupart des carrières scientifiques, à part toutefois la médecine.

B. Quant aux examens, 43 étudiants les ont subis en 1863. Sur ce nombre, 28 ont été promus dans des vo-
lées supérieures.

C. *Prix accordés.*

En appliquant le revenu de la fondation Gay, l'Académie, au lieu d'en former un seul prix, comme l'année précédente, en a formé plusieurs qu'elle a décernés aux étudiants qui, dans les diverses facultés, se sont distingués d'une manière sensible. Il ne lui a pas paru convenable d'accorder deux années consécutives le prix tout entier à un même élève.

Les étudiants auxquels les prix, institués par la fondation Gay, ont été accordés, sont les suivants :

| | |
|--|--------|
| MM. Henri Vuilleumier, étud. en théol. | 30 fr. |
| Emile Poudret, étud. en droit . . . | 45 fr. |
| Jaques Adamina, étud. des sciences et lettres | 45 fr. |

D. *Diplômes conférés.*

En 1863, l'Académie a conféré les diplômes suivants :

A M. Paul André, le diplôme de licencié en droit.

ACADÉMIE YUSANNE.

TABLEAU DES LEÇONS

qui se donnent pendant l'année académiq., à dater du 20 octobre 1863.

| JOURS ET HEURES. | LETTRES ET SCIENCES. | | | | THÉOLOGIE. | DROIT |
|-----------------------|--|---|---|---|---|---|
| | SECTION DES LETTRES. | | | SCIENCES. | Les 4 divisions. | Les 3 divisions. |
| | 1 ^{re} volée. | 2 ^{me} volée. | 3 ^{me} volée. | 1 ^{re} division. | | |
| LUNDI . . . 8 heures. | Géologie. | | Littérature grecque | Calcul différentiel. | Exercices homilétiques. Liturgique. Dogmatique de l'Eglise. Exégèse du Nouveau Testament. Cours de récitation (facultatif). | Droit civil. Droit pénal. Histoire de la civilisation. Cours de récitation (facultatif). |
| » 9 » | Littérature grecque. | Botanique. | Trigonométrie. | Histoire de la ci ^e descriptive. | | |
| » 10 » | Histoire de la civilisat ⁿ . | Histoire de la civilisat ⁿ . | Histoire de la civilisat ⁿ . | » » organique. | | |
| » 11 » | Langue hébraïque. | Chimie inorganique. | Physique. | Littérature alle ^e allemande. | | |
| » 12 » | | Littérature allemande. | Zoologie. | Littérature alle ^e allemande. | | |
| » 2 » | | | Littérature allemande. | | | |
| » 3 » | | | Littérature allemande. | | | |
| » 4 » | | | | | | |
| MARDI . . . 8 » | Littérature grecque. | Astronomie. | | Mécanique. ie. | Etudes bibliques Dogmatique de l'Eglise. Exégèse du Nouveau Testament. Exégèse du Nouveau Testament. } Exercices de prédication et de catéchisation devant les profes- seurs de la Faculté réunis. | Droit civil. Philosophie du droit. Droit romain. Economie politique. |
| » 9 » | Philosophie du droit. | Littérature grecque. | Littérature latine. | Géométrie des ^e analytique. | | |
| » 10 » | Littérature latine. | Histoire. | Physique. | | | |
| » 11 » | Littérature allemande. | Histoire. | Histoire. | Minéralogie. organique. | | |
| » 12 » | | Chimie inorganique. | Littérature française. | Anatomie et phy ^e française. | | |
| » 2 » | | | Littérature allemande. | » » allemande. | | |
| » 3 » | | | | | | |
| MERCREDI 8 » | | Astronomie. | Trigonométrie. | Minéralogie. ie. | Homilétique. Dogmatique de l'Eglise Histoire de l'Eglise Exégèse de l'Ancien Testament. | Procédure civile. Economie politique. Droit romain. Histoire du droit. |
| » 9 » | Littérature grecque. | Histoire. | Histoire. | Calcul différentiel ^{es} mathémat. | | |
| » 10 » | Histoire. | Littérature allemande. | Physique. | Littérature alle ^e | | |
| » 11 » | Littérature latine. | Littérature latine. | Physique. | Chimie organi ^q . | | |
| » 12 » | Langue hébraïque. | Botanique. | Zoologie. | Littérature frai ^e | | |
| » 2 » | Littérature française. | Littérature française. | Littérature française. | » » française. | | |
| » 3 » | | | | | | |
| JEUDI . . . 8 » | Histoire. | Littérature grecque. | Physique. | Calcul différen ^e | Analyse de textes. Dogmatique de l'Eglise. Exégèse de l'Ancien Testament. Exégèse de l'Ancien Testament. | Droit civil. Droit pénal. Droit romain. Histoire du droit. |
| » 9 » | Littérature alle ^e allemande. | Littérature latine. | Littérature grecque. | Chimie organi ^e analytique. | | |
| » 10 » | Littérature latine. | Histoire. | | Physique. e descriptive. | | |
| » 11 » | Géologie. | Littérature allemande. | | Littérature all ^e | | |
| » 12 » | | Chimie inorganique. | | » » organique. | | |
| » 2 » | | | Littérature française. | » » française. | | |
| » 3 » | Littérature française. | Littérature française. | Littérature allemande. | Littérature fra ^e allemande. | | |
| VENDREDI. 8 » | Littérature grecque. | Astronomie. | Trigonométrie. | Mécanique. ie. | Exercices catéchétiques. Homilétique. Histoire de l'Eglise. Fin du cours d'archéologie et cours d'introduction. | Droit civil. Procédure civile. Economie politique. Philosophie du droit. |
| » 9 » | Histoire. | Littérature grecque. | Littérature latine. | Géométrie des ^e analytique. | | |
| » 10 » | Littérature allemande. | Littérature latine. | Histoire. | Anatomie. | | |
| » 11 » | Philosophie du droit. | Chimie inorganique. | Philosophie. | Physique. | | |
| » 12 » | Langue hébraïque. | Littérature française. | Philosophie. | » » organique. | | |
| » 2 » | Littérature française. | Littérature française. | Zoologie. | Littérature frai ^e | | |
| » 3 » | Philosophie. | Philosophie. | Littérature française. | » » française. | | |
| SAMEDI . . . 8 » | | Littérature grecque. | Littérature grecque. | Physique. | | Droit civil. Droit pénal. |
| » 9 » | Littérature française. | Littérature française. | Littérature grecque. | Littérature frai ^e des mathémat. | | |

A MM. Louis Berdez et Emanuel Wild, celui de licenciés en théologie.

A MM. Emile Martinet, Alfred Renevier, Edouard Kohler, Paul Chappuis et Charles Roland, le diplôme de bachelier ès-lettres.

A MM. Edouard Neiss, Charles Brandt, Louis Mamin, Eugène Schmidt, Edouard de Cérenville, Louis Estoppey et Emile Guibert, le diplôme de bachelier ès-sciences physiques et naturelles.

A M. Justin Brinckmann, le diplôme de bachelier ès-sciences mathématiques.

E. *Concours.*

A la fin de 1862, l'Académie publia le programme des concours ouverts aux étudiants et aux externes. Dix élèves ont répondu et ont traité huit sujets du programme.

L'Académie, après avoir pris connaissance des rapports des commissions d'examen, a décerné à chaque concurrent le prix ou l'accessit que méritait son travail. La somme des prix et des accessits décernés s'est élevée à 560 fr.

F. *Fondations.*

L'étudiant Benoit continue à jouir du gage Paris et l'on a accordé le gage Masset à l'étudiant Bippert.

Le prix de lecture sacrée, fondé par M. le professeur Levade, a donné lieu à un concours, à la suite duquel cinq accessits ont été accordés, savoir : 15 fr. à chacun des étudiants Vuilleumier, Thébaut et Bippert, et 10 fr. à chacun des étudiants Benoit et Correvon.

G. Discipline.

Elle a été généralement bonne. L'Académie n'a pas eu de désordres à réprimer. Le Sénat des étudiants a rempli ses devoirs avec zèle et fermeté.

H. Etablissements attachés à l'Académie.

Les cabinets de chimie, de physique et d'astronomie ont été inspectés par trois commissions, composées chacune de deux membres. Les rapports de ces commissions constatent que les collections des cabinets de physique et de chimie sont bien conservées, que les instruments du cabinet d'astronomie sont un peu détériorés et que les escaliers qui conduisent à ce dernier cabinet, sont dans un grand état de dégradation.

MUSÉES CANTONAUX & BIBLIOTHÈQUE

CANTONALE

CHAPITRE V.

Bibliothèque cantonale.

Cet établissement continue à être beaucoup utilisé. En 1863, il y a eu 5400 volumes distribués et 4600 consultés. Il a été acheté pour 3606 fr. 25 c. d'ouvrages, y compris ceux provenant de la vente de la bibliothèque de Gingins. De plus, la bibliothèque a reçu, par abonnement, 36 journaux périodiques pour le prix total de 971 fr. 25 c.

Musée d'histoire naturelle.

Depuis 1862, il n'a pas été apporté de modifications importantes dans les salles et bâtiments affectés aux musées

Zoologie.

La collection des oiseaux a continué de s'enrichir d'un assez grand nombre de belles pièces, notamment de plusieurs oiseaux rares du pays qui manquaient à

nos collections, et de quelques beaux échantillons d'oiseaux d'Amérique et de mer.

Les mammifères se sont augmentés de quatre pièces. L'ordre des reptiles a fait plusieurs acquisitions essentielles. Enfin, les insectes ont acquis le nouveau ver à soie du Japon (qui vit sur le chêne). Cette nouvelle espèce qui vit et se reproduit facilement en Europe, semble destinée à jouer un rôle important dans l'industrie de la soie. Enfin, les radiaires ont subi une augmentation par suite d'un don de plusieurs polypiers.

Les collections sont utilisées pour l'enseignement de la zoologie.

Minéralogie, Géologie et Paléontologie.

Le mouvement de ces trois collections du musée cantonal a poursuivi sa marche progressive, plusieurs acquisitions ont été faites cette année, soit par des dons, soit par des achats.

M. le conservateur continue à vouer une grande attention aux collections vaudoises. Pouvoir présenter aux étrangers les caractères spéciaux de nos contrées, enseigner aux gens du pays à observer ce qui est autour d'eux, leur apprendre à connaître les richesses naturelles de leur patrie, pouvoir montrer à tous les collections nationales qui représentent le mieux possible l'état de la science et le degré acquis de la connaissance du sol, exciter l'émulation de nos savants et leur fournir le moyen de débrouiller le cahos de nos montagnes, tel est le but que les conservateurs de nos musées se sont proposé en créant et en développant nos

collections vaudoises de roches, de minéraux et de fossiles.

Quelques doubles en fait de minéraux et de roches ont été donnés à l'institut Henchoz à Château-d'OEux qui en avait fait la demande.

Collections d'antiquités

Jamais notre collection d'antiquités n'a reçu un accroissement aussi considérable que pendant cette année, grâce aux fouilles qui ont été faites par ordre de l'Etat, soit à Concise, soit à Orbe. Le musée s'est enrichi de plusieurs pièces importantes qui se rapportent aux diverses périodes de l'histoire de notre patrie.

En 1862, le Conseil d'Etat, ayant égard aux propositions de M. Troyon, conservateur des antiquités, avait alloué une somme de 1000 fr. que celui-ci avait demandée dans le but de faire des fouilles dans le lac, proche de Concise, où l'on savait qu'avaient existé des habitations lacustres. Ces fouilles, dirigées par M. Troyon et par d'autres personnes de confiance, ont présenté les résultats les plus satisfaisants. On a sorti du lac, au moyen de la drague, au moins 1200 objets d'antiquités dont le musée s'est enrichi. Toutes ces pièces sont les débris de l'industrie la plus reculée que nous trouvions en Suisse. Nulle part on n'a rencontré aucune trace de métal.

L'emplacement de la bourgade lacustre de Concise présente un caractère particulier par le grand nombre d'instruments en os et en bois de cerf qu'on retrouve

sur ce point. Aucune localité en Suisse n'a offert jusqu'à présent une pareille richesse et la plupart des musées étrangers ne possèdent aucun spécimen d'antiquités de ce genre, ce qui nous permettra des échanges avantageux. C'est ainsi que nos dernières fouilles nous ont procuré près de 300 emmanchures en bois de cerf, des haches, des ciseaux, des tranchets de la même substance. Citons encore de nombreux manches inachevés, plus de 200 poinçons, des pointes de flèches, des marteaux et divers autres instruments, tous en os.

Dans ces âges primitifs, la hache de pierre était l'instrument essentiel ; aussi en a-t-on recueilli une fort belle collection. Plusieurs sont d'un fini remarquable. D'autres, usées ou endommagées, témoignent d'un usage plus ou moins long. Des tranchets, des ciseaux et des marteaux complètent cette série.

Des espèces de couteaux et de tranchets d'un genre assez curieux sont faits avec des dents de sanglier. D'autres dents ont été percées ou entaillées de manière à être suspendues comme ornement ou comme amulettes.

On a trouvé des meules de granit, destinées à broyer les grains. Plusieurs meules en grès molasse portent des traces parfois assez profondes des instruments qu'elles étaient destinées à aiguïser ou à polir,

Les débris d'instruments en bois et de pièces de construction présentent aussi un intérêt réel, en ce qu'ils montrent ce qu'on était capable de produire avec de simples instruments en pierre ou en os. Des milliers de pilotis de chêne, de sapin, de bouleau et d'autres essen-

ces étaient coupés, taillés en pointe et plantés dans le limon du lac pour supporter l'esplanade sur laquelle s'élevaient les cabanes.

Les morceaux les plus remarquables, mais en même temps les plus rares de nos découvertes lacustres, sont les instruments que l'on retrouve encore fixés à leurs emmanchures. Dans ce nombre sont des haches, des ciseaux ou tranchets de formes diverses, une pierre enchassée comme marteau dans un bois de cerf, un ciseau en os, fixé dans une emmanchure, des lamelles ou scies en silex, adhérentes à leur manche en bois.

Grâce à la surveillance rigoureuse qui a présidé à ces fouilles, on ne saurait contester l'authenticité de ces pièces.

Au milieu de couches de débris de végétaux plus ou moins décomposés, et à une profondeur d'environ trois pieds au-dessous du limon, on a retrouvé de la mousse parfaitement conservée qui remplaçait peut-être le crin de nos matelas, et même un petit écheveau de fil retors carbonisé, qui montre qu'à cette époque reculée l'industrie du filage avait déjà fait des progrès.

Les ossements sortis de la vase sont aussi très nombreux. On a retrouvé des restes de squelettes humains. Des ossements de bœufs, de moutons, de chèvres, de cochons, de chiens montrent que ces animaux n'étaient pas rares. Des animaux sauvages, l'ours, l'élan, le cerf, le loup et le sanglier témoignent par leurs restes que la chasse était abondante. Des débris de poissons montrent que la pêche était un important moyen de subsistance des populations lacustres.

Un résultat très important des fouilles faites à Con-

cise, c'est que la grande quantité d'objets recueillis rend à cet emplacement toute sa valeur scientifique ébranlée un moment par l'industrie frauduleuse des ouvriers du chemin de fer en 1859.

Pour éviter les fraudes, le Conseil d'Etat s'était vu dans l'obligation d'interdire momentanément les fouilles des particuliers. Maintenant que l'importance scientifique de cette localité est parfaitement constatée, l'emplacement a été rendu à la libre exploitation. Une cloaque romaine découverte en Bosséaz près d'Orbe complète la série des monuments romains que cet emplacement offre aux yeux du public et lui donne un nouvel intérêt.

Collection de monnaies et de médailles.

Cette partie de nos collections n'a pas reçu cette année un accroissement bien considérable. Il n'a pas été fait d'achat. Mais on a reçu quelques dons. Dans ce nombre se trouvent deux médailles romaines, une pièce du moyen-âge et un exemplaire de la médaille commémorative de l'incendie de Glaris.

Musée d'antiquités à Avenches.

Pendant les années précédentes, l'Etat a dû faire plusieurs réparations importantes aux murailles de clôture de cet établissement. Il y avait urgente nécessité. La somme dépensée s'est élevée à environ 5 000 francs.

Le musée lui-même s'est enrichi d'un assez bon nombre de pièces importantes, notamment de médailles fort bien conservées. Enfin quelques fouilles faites au bois de Faoug ont fait connaître la singulière construction d'un bûcher celtique, unique, paraît-il, dans son genre.

Musée Arlaud.

En 1863, rien de particulier ne s'est passé dans ce musée et aucune acquisition nouvelle n'a été faite, ni par achat, ni par donation. La collection est en fort bon état.

Deux tableaux de M. de Mollins ont été exposés au musée avec l'autorisation du département de l'instruction publique et des cultes. M. le conservateur de cet établissement a proposé l'acquisition d'un de ces tableaux. Il serait à désirer que tous les artistes vaudois fussent représentés au musée Arlaud, comme c'était le but du fondateur.

Observations météorologiques.

La météorologie a acquis une grande importance dans le domaine scientifique et pour la vie usuelle. Depuis longtemps déjà des observations météorologiques se faisaient dans divers pays; mais pour en tirer tout le parti désirable, il fallait leur donner de l'extension et les faire concorder entr'elles. La Suisse est entrée dans le vaste réseau d'observations, qui s'étend maintenant partout. L'impulsion a d'abord été donnée

par la Société suisse des sciences naturelles. Puis, le Conseil fédéral, après s'être fait allouer un crédit par les Chambres, a pris la direction de cette œuvre, à laquelle il a appelé à concourir les gouvernements cantonaux, et par ceux-ci les communes et un certain nombre de particuliers. Plusieurs stations d'observations météorologiques ont été établies sur le sol vaudois. L'Etat de Vaud a eu à dépenser une fois pour toutes une somme de 1 000 francs pour l'achat de quelques instruments. Les communes sur le territoire desquelles des stations ont été installées se sont empressées de fournir les bois nécessaires. Enfin, plusieurs particuliers se sont généreusement imposé des sacrifices de temps et d'argent.